

Une identité imposée, une identité revendiquée

Les morisques grenadins au XVI^e siècle

Florence Lecerf



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4907>
ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2009
Pagination : 73-93
ISBN : 2914561490
ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Florence Lecerf, « Une identité imposée, une identité revendiquée », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 79 | 2009, mis en ligne le 16 juin 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4907>

Une identité imposée, une identité revendiquée : Les morisques grenadins au XVI^e siècle

Florence LECERF

Le statut du musulman à Grenade à partir de 1492

Il est inutile de rappeler que le royaume de Grenade fut le dernier territoire musulman à être reconquis par les chrétiens, en 1492. La Reconquête avait commencé depuis plusieurs siècles ; on date son début à l'année 722 avec la bataille de Covadonga et l'instauration du premier royaume chrétien : le royaume des Asturies. Les musulmans qui sont restés sur le territoire conquis par les chrétiens et sous leur contrôle politique vinrent à s'appeler *mudéjares*. La plupart se regroupaient en *aljama*, communauté de mudéjares, et on leur permettait de conserver leur religion, leurs coutumes et l'usage de la langue arabe.

Avec la chute du dernier bastion musulman, tous les musulmans du territoire péninsulaire furent identifiés comme mudéjares. De la même sorte que les musulmans des territoires déjà reconquis par les chrétiens, les Grenadins conserveront leur liberté de culte, leur langue, leurs coutumes et leurs armes (sauf les armes à poudre). Ils seront jugés par leurs juges sous leur loi, ils ne porteront jamais de signes distinctifs, ils ne paieront pas plus d'impôts qu'avant, ils conserveront le droit de s'occuper de leur éducation et de celle de leurs enfants. C'est du moins ce qui fut accordé dans les Capitulations, signées le 25 novembre 1491, entre Boabdil et les Rois Catholiques¹.

Si les premières années montrent une certaine tolérance et un respect de ce qui avait été accordé dans les Capitulations, les mudéjares furent vite l'objet de nombreux abus.

L'année 1499 marqua un brusque changement pour les musulmans de Grenade. Jusqu'alors, la conversion leur était présentée par l'archevêque Hernando de Talavera comme une possibilité qui sauverait leur âme. Talavera mena une politique d'évangélisation fondée sur le respect de l'autre et la compréhension. Il revendiquait une évangélisation en langue arabe, afin de bien instruire les musulmans qu'il se proposait d'aider. Il fit traduire son catéchisme en langue arabe

1. Nous pouvons trouver le texte des Capitulations dans l'œuvre de Luis del Mármol Carvajal, *Historia del rebelión y castigo de los moriscos del Reyno de Granada*, Grenade, Delegación Provincial de la Consejería de Cultura, 1996, t. I, p. 83-100.

et essaya lui-même d'apprendre cette langue. Les mudéjares l'appréciaient beaucoup, au point de le nommer « *el santo alfaqui* ».

Cette politique, qui était lente et n'apportait pas de résultats immédiats, profita à la Couronne le temps de la repopulation du royaume. Une fois les vieux-chrétiens installés sur le territoire, il fallait passer aux choses sérieuses et accélérer le processus de conversion des infidèles. L'identité de l'Espagne passait alors, et avant tout, par son identité religieuse, et il était impensable de laisser des sujets dans l'erreur et le péché. En 1499, Ferdinand et Isabelle arrivèrent à Grenade, accompagnés du cardinal Cisneros. Ce dernier commença son programme de conversion par les *elches*, ou renégats, c'est-à-dire les chrétiens convertis à l'Islam. Si, au début, la pression qu'il exerçait envers les mudéjares était modérée, il n'en est pas moins vrai que, très vite, ces derniers se virent menacés. De plus, les conditions accordées dans les Capitulations n'étaient pas respectées par les vieux-chrétiens. Les premiers conflits ne tardèrent pas, et en 1499, les musulmans de l'Albaicín, quartier de Grenade, se révoltèrent. Le mouvement de rébellion s'étendit aux Alpujarras; il fut vite étouffé, mais eut des conséquences tragiques pour les mudéjares : les autorités avaient désormais l'excuse et l'opportunité de rompre officiellement le pacte, puisque les musulmans venaient de le faire. Le décret du 14 février 1502 mit fin à une attitude de tolérance ou du moins d'indulgence : les musulmans devaient se convertir à la religion catholique ou ils seraient expulsés du territoire.

Si beaucoup choisirent le chemin de l'exil, plus nombreux furent ceux qui décidèrent de rester sur la terre de leurs ancêtres, dans leur « nation ». La figure du mudéjar avait disparue, du moins le vocable ne devait plus s'utiliser; le statut juridique du musulman avait changé. En « acceptant » le baptême, le musulman espagnol passait à une autre réalité : il était nouveau-chrétien ou nouveau-converti, et on finira par l'appeler morisque.

Je dis bien « on finira par l'appeler », car l'emploi de ce terme ne fut pas immédiat, et je pense important de le souligner. Lorsque l'on utilise le terme « nouveau-chrétien » ou « nouveau converti », ce qui est mis en évidence est le concept de religion, la religion des chrétiens. Par le baptême, le nouveau chrétien est accueilli au sein de la religion et de la communauté chrétiennes. On croit à la conversion, on a effacé l'infidèle.

D'après les recherches effectuées jusqu'à présent par le professeur Bernard Vincent, le terme « morisque » apparaîtrait pour la première fois dans un édit de la ville de Baza, daté du 2 septembre 1521². Mais ce n'est vraiment qu'au milieu du XVI^e siècle que le terme « morisque » est à l'apogée de son utilisation; parallèlement, les autres termes tombent en désuétude.

Si l'on consulte le Dictionnaire de la *Real Academia Española*, nous voyons que « *morisco, ca* » est un adjectif dérivant de « *moro* » auquel on ajoute « *-isco* ». Comment cet adjectif, employé à l'origine pour caractériser des objets de la culture

2. Bernard Vincent, « Ser morisco en España en el siglo XVI », dans Bernard Vincent, *El río morisco*, Biblioteca de estudios moriscos, Valence, Publicacions de la Universitat de València, 2006, p. 155-161.

arabe, en est-il venu à identifier les nouveaux convertis au christianisme? Nous trouvons la réponse dans l'échec de la conversion et de l'évangélisation des morisques. Le «morisque» est celui qui, bien qu'ayant reçu le sacrement du baptême, se comporte comme un musulman. On ne parle plus seulement de la vie religieuse – qui cette fois-ci fait référence à l'islam et non au christianisme –, mais on met également l'accent sur les us et coutumes, sur les aspects culturels qui distinguent le musulman du chrétien.

Le vocabulaire suit l'évolution historique de la vision que le vieux-chrétien a du musulman qui est passé à la foi chrétienne : la conversion n'a pas obtenu les résultats escomptés et l'assimilation est trop lente. Les nouveaux convertis conservent l'apparence des musulmans d'avant la Reconquête. C'est la conclusion à laquelle arrive la junte réunie par Charles Quint dans la chapelle royale de Grenade en 1526, lors de sa visite de la ville. Les résultats de la commission chargée d'enquêter sur les possibles abus de vieux-chrétiens envers les morisques sont alarmants : les morisques sont toujours aussi musulmans qu'avant la Reconquête et les conversions. On décide alors une série de mesures destinées à effacer tout signe culturel des morisques (la langue, les vêtements, les cérémonies, les bains...). On ne cherche plus seulement à vaincre la religion islamique mais à éliminer la culture arabe.

Ainsi, le morisque reste le Maure, mais il ne peut pas revendiquer cette identité. Il l'est, tout en ne l'étant pas. En fin de compte, le suffixe «-isco» ne le réduit-il pas à être «un petit Maure»? Pas tout à fait maure, pas tout à fait chrétien. L'être morisque n'est-il pas en fait à la recherche d'une identité? Est-ce facile pour lui d'adopter l'identité chrétienne, si le vocabulaire employé lui refuse cette appartenance, et quand on lui exige des devoirs sans lui concéder des droits?

La volonté des morisques était avant tout d'être «espagnols». Francisco Núñez Muley, dans son Mémorial présenté en 1567 en défense de la communauté morisque du royaume de Grenade, utilise le mot «*naturales*» – c'est-à-dire «autochtones» – quand il se réfère aux morisques, terme qui apparaît plus de 60 fois dans le texte. Il revendique un passé commun lié à un territoire concret : celui du royaume de Grenade. L'identité du morisque passe par son passé, ses origines, son lignage. C'est également pour cette raison qu'il s'oppose à l'abandon des noms et surnoms arabes, signe identitaire lié au passé glorieux du royaume et des lignages. Il est le porte-parole de sa communauté, l'avocat des morisques, et son discours reflète bien la volonté de ces derniers. Je partage l'opinion de Bernard Vincent quand il dit que les morisques veulent deux choses qui ne sont pas contradictoires : se fondre dans la masse chrétienne par différents moyens – entre autres le mariage mixte – et conserver leurs principaux signes identitaires³. Mercedes García Arenal a vu dans ce double désir l'un des facteurs principaux intervenant dans la fabrication des livres de plomb, qu'elle décrit comme une

3. «La minoría tuvo entonces dos tentaciones y estaríamos en un error si las juzgásemos contradictorias : por una parte, fundirse con la mayoría por varios medios, entre ellos el matrimonio mixto; por otra parte, conservar lo esencial de su identidad», Bernard Vincent, «Los moriscos del Reino de Granada después de la expulsión de 1570», dans Bernard Vincent, *Andalucía en la Edad Moderna : economía y sociedad*, Grenade, 1985, p. 267-286, p. 285.

tentative de redéfinition historique des origines du christianisme⁴. Aux origines du christianisme se trouverait la langue arabe, en tant que langue de la vérité et de la salvation. Dernièrement, les livres de plomb du Sacromonte font l'objet de diverses études, et je tiens à souligner leur importance quant à la compréhension de la communauté morisque.

À travers l'étude du vocabulaire employé pour se référer aux musulmans sous domination chrétienne puis convertis à la foi catholique, nous voyons qu'ici repose le problème auquel les morisques devaient s'affronter : paraître ce qu'on voulait qu'ils soient, et être ce qu'on leur refusait de paraître. Cependant, il faut faire attention à ne pas commettre à notre tour l'erreur de la généralisation. Jusqu'à présent, j'ai mentionné l'identité d'une communauté plus que les individus qui la composaient. J'ai voulu d'abord donner la vision globale de la communauté, je m'attacherai maintenant aux cas particuliers – ces cas si diversifiés – en donnant la « parole » à ces voix oubliées.

L'identité de la personne par le prénom

À Grenade, centre de nos recherches, les premières conversions massives eurent lieu entre novembre 1499 et février 1500, comme résultat de la révolte de l'Albaicín et des Alpujarras. Miguel Ángel Ladero Quesada dirige actuellement un projet d'étude et d'édition des *nóminas* (listes) des grenadins baptisés entre 1499 et 1500. Il a déjà étudié ces documents et nous a montré qu'ils contiennent d'amples renseignements quant à l'identité du morisque : l'ancien nom musulman et le nom chrétien adopté, l'âge, la profession, les relations de parenté, le lieu de résidence, l'identité des parrains et des marraines. Nous donnerons ici seulement les conclusions auxquelles est arrivé cet historien au sujet du changement onomastique des nouveaux convertis.

Cette étude l'a amené à remarquer avant tout la totale « castillanisation » de l'onomastique où il ne reste aucune trace des noms et surnoms musulmans⁵. Les prénoms ainsi adoptés sont très souvent ceux de rois, nobles, voisins chrétiens ayant un certain pouvoir, et les noms sont parfois même ceux d'ecclésiastiques qui les ont encouragés à la conversion (Francisco Jiménez, Diego Lucero).

Bernard Vincent, dans son étude « Les morisques et les prénoms chrétiens »⁶, a étudié les prénoms des morisques de l'Albaicín de Grenade, à partir de trois sources principales échelonnées dans le temps : la liste des conversions de 1503, le livre de baptêmes de la paroisse San Juan de los Reyes entre 1556 et 1565 et le

4. Mercedes García Arenal, « El entorno de los plomos : historiografía y linaje », dans Manuel Barrios Aguilera et Mercedes García Arenal (coord.), *Los plomos del Sacromonte : invención y tesoro*, Valence, Universitat de València, Biblioteca de Estudios Moriscos, 2006, p. 51-78, p. 65.

5. « Ante todo, la castellanización completa y general de la onomástica : no queda rastro ni de nombres ni de sobrenombres islámicos », Miguel Ángel Ladero Quesada, *Granada después de la Conquista : repobladores y mudéjares*, Grenade, Diputación Provincial de Granada, 1993, p. 615-649, p. 625.

6. Bernard Vincent, « Les morisques et les prénoms chrétiens », dans Louis Cardaillac, *Les morisques et leur temps*, Paris, CNRS, 1983, p. 59-69.

recensement de la paroisse San Salvador en 1561. De plus, il a travaillé sur deux villages de Valence – Benimodo et Carlet –, ainsi que sur la paroisse San Cecilio de Grenade, principalement peuplée de vieux-chrétiens, pour réaliser une étude comparative qui porte, toutes sources confondues, sur 5 175 prénoms. Les prénoms portés par les morisques étaient caractéristiques de la société de l'époque. L'ensemble des prénoms étudiés reflète l'influence des modes locales ou régionales, sans vraiment de modifications au cours du siècle. L'enfant n'hérite pas du prénom du père, ni de la mère, ni des parrains et marraines – sauf dans de rares cas. Le nouveau prénom renvoie rarement à l'ancien prénom musulman.

Dans son excellent travail sur les testaments des morisques, Amalia García Pedraza a également étudié le modèle onomastique des nouveaux-chrétiens en le comparant avec celui des vieux-chrétiens⁷. L'étude des prénoms testamentaires l'a amenée à souligner, comme Bernard Vincent, l'adoption des prénoms en vogue à l'époque. La volonté de conserver un certain rapprochement avec les origines musulmanes n'apparaît pas non plus dans le choix des prénoms.

Ces résultats nous montrent la version officielle de l'identité des morisques, celle portée dans les registres de baptêmes et celle donnée au moment d'octroyer un document devant les autorités.

Cependant, d'autres études nous ont montré que les morisques avaient une double identité : l'une officielle et apparente, l'autre cachée, secrète, au sein de la famille. L'enfant morisque, baptisé à l'église en compagnie de ses parents, de son parrain et de sa marraine – en général vieux-chrétiens, la loi l'exigeait –, recevait chez lui un prénom musulman, après avoir été lavé à l'eau chaude pour faire disparaître toute trace du chrême, et il était circoncis s'il s'agissait d'un garçon⁸.

Les autorités connaissaient le problème ; la congrégation réunie à Grenade en 1526 interdit aux morisques l'usage des prénoms, noms ou surnoms arabes⁹. Cette disposition fut la première de plusieurs autres qui s'éditeront dans la deuxième moitié du XVI^e siècle : 1560, 1561, 1565. Les autorités, conscientes de l'importance non seulement du nom mais aussi du prénom et du surnom quant à l'identité de l'individu, luttèrent vainement contre l'utilisation d'une onomastique arabomusulmane.

Il est difficile cependant d'évaluer l'acceptation de l'identité chrétienne de la part des morisques. Nous avons certainement affaire à une infinie variété d'attitudes.

En étudiant les documents inquisitoriaux, Bernard Vincent a constaté que de nombreux morisques ne connaissaient même pas le prénom chrétien qu'ils

7. Amalia García Pedraza, *Actitudes ante la muerte en la Granada del siglo XVI : Los moriscos que quisieron salvarse*, Grenade, Fundación El Legado Andalusi, 2002, t. I, p. 445-457.

8. « Quando habían baptizado algunas criaturas las lavaban secretamente con agua caliente para quitarles la crisma y el olio santo, y hacían sus ceremonias de retajarlas, y les ponían nombres de Moros », Luis del Mármol Carvajal, *Historia del rebelión...*, op. cit., p. 128.

9. « [...] así somos informados que algunos de los nuevamente convertidos se llaman nombres y sobrenombres de moros; mandamos que de aquí adelante no se lo llamen, y si alguno de ellos tiene agora nombre o sobrenombre que suene a moros, lo quite y no se lo llame más y tome otro nombre de cristiano [...] », dans Antonio Gallego Burín et Alfonso Gamir Sandoval, *Los moriscos del reino de Granada según el sínodo de Guadix de 1554*, Madrid, 1968, p. 171.

avaient reçu lors de la cérémonie de leur baptême, et il se demande même s'ils en avaient eu connaissance un jour¹⁰.

Si nous ne pouvons pas évaluer l'acceptation du prénom chrétien de la part des morisques, l'étude des noms des familles peut néanmoins se révéler intéressante.

Nous avons vu que la pression des autorités sur l'interdiction de l'usage des appellations arabes a fait que, dans les documents notariaux que nous consultons, le morisque donne toujours son prénom chrétien. Il n'en va pas de même pour le nom. Ceci est une réalité que nous pouvons même percevoir parmi les membres de l'élite morisque de Grenade, qui, bien qu'adoptant des prénoms chrétiens – et des épouses chrétiennes pour certains – conservaient le nom de leurs ancêtres, de leur lignage. Nous trouvons toutes sortes de modèles identitaires : noms arabes ou morisques, noms chrétiens, noms mixtes.

Et c'est sur ce point vers lequel nous voulons orienter notre étude : dans quelle mesure le nom de famille chrétien a-t-il été adopté par les morisques ? Y a-t-il une évolution au cours du XVI^e siècle ? Le nom chrétien se transmet-il au fil des générations ?

Transmission du nom de famille parmi les morisques grenadins

Comme l'a fait remarquer Amalia García Pedraza, « [...] l'identité des morisques comme individus appartenant à un groupe différencié a toujours été marquée par le nom de famille [...] »¹¹. C'est grâce au nom de famille que l'on reconnaît dans les archives notariales l'identité morisque de celui qui passe l'écriture.

Le nom de famille arabe est présent dans les documents tout au long du siècle. Le morisque attache davantage d'importance au nom qu'au prénom, en tant qu'élément identificateur de son lignage et de ses ancêtres. C'est ce que défendra Francisco Núñez Muley dans son *Mémorial*¹². C'est pourquoi, en dépit des décrets et cédules royales, les morisques continuaient à se nommer par leur nom de famille arabe. Cependant, ce n'est pas si simple. Selon Bernard Vincent, pour ce qui est du nom de famille, les variations sont également infinies et cela va des noms à consonance arabe, aux noms à consonance chrétienne, en passant par

10. « La mayoría tenían dos nombres : uno cristiano y oficial, y otro musulmán, empleado en la clandestinidad. Existen numerosos ejemplos del uso en cualquier circunstancia del nombre cristiano, pero, inversamente, está claro que no son pocos los moriscos que habían olvidado rápidamente su nombre cristiano, en el caso de haberlo conocido alguna vez. », Bernard Vincent, « Ser morisco en España... », art. cit., p. 157.

11. « [...] la identidad de los moriscos como individuos adscritos a un grupo diferenciado siempre estuvo marcado por el apellido [...] », Amalia García Pedraza, *op. cit.*, p. 453.

12. « [...] pues que lo que toca en el sobrenombres castellanos, e no mas perderse an las personas y los linajes moriscos, no sabran con quien tratan ni conpran ni casan no conociendo el linaxe de rrayz ; pues ¿de qué se sirve querer perderse tales memorias así en los abitos o traxes como en los sobrenombres, como en todo lo susodicho ? No le paresçe a vuestra señoría reverendisima que quedar estas memorias ay grandes enseñamientos de los Reyes que ganaron estos Reynos, de ver las diversas maneras que ganaron ? », Raymond Foulché Delbosc, « Memorial de Francisco Núñez Muley », *Revue Hispanique*, 1901, p. 205-239, p. 229.

toute une gamme d'adaptations : double-nom, nom arabe « castillanisé », etc.¹³ Et justement cette variété de formes des noms de familles des morisques nous intéresse pour évaluer leur degré d'acculturation. Si l'on en juge par la quantité de noms morisques dans nos archives, tout nous porte à croire que l'obligation de porter un nom chrétien était, au contraire du prénom, facile à enfreindre. Pourquoi alors certains morisques hispanisent-ils leurs noms, pourquoi d'autres adoptent-ils un nom complètement chrétien alors qu'ils pouvaient conserver le nom de leurs ancêtres comme la plupart d'entre eux l'ont fait ? Quels ont été les motifs de ce changement ou évolution dans l'onomastique ?

C'est grâce à son prénom et à son nom de famille que l'individu s'identifie au sein du groupe. Si l'on consulte le *Diccionario de Autoridades* de la *Real Academia Española*, la fonction d'élément distinctif du nom de famille – « *apellido* » – est mise en valeur. Il sert à reconnaître le lignage et la famille dont provient l'individu. Il a d'abord servi à nommer et identifier les grandes familles pour ensuite représenter le nom qui se transmet de génération en génération au sein de la famille¹⁴.

Pour mener à bien cette étude sur les noms de famille morisques et leur mode de transmission, nous avons décidé d'utiliser les contrats de mariage établissant la dot des jeunes filles morisques. Ils nous fournissent les prénoms et noms de famille des futurs mariés, et dans la plupart des cas de leurs parents (père et mère), et parfois même de leurs frères, ou encore des maîtres chez qui elles étaient entrées en tant que domestiques.

Ce travail regroupe 218 contrats de mariages et de constitutions de dot que nous avons tirés des archives notariales de Grenade (Archivo de Protocolos Notariales del Ilustre Colegio Notarial de Granada). Ils correspondent aux protocoles 68 (des années 1547 à 1556) et 159 (de l'année 1568). Ces deux protocoles contiennent les écritures passées par-devant les notaires morisques Gonzalo et Alonso Fernández Gabano, père et fils.

Nous avons choisi le protocole 68, car il s'agit là du premier protocole de notaires morisques que l'on ait conservé, même si le nom de Gonzalo Fernández Gabano apparaît déjà dans le protocole 10, des années 1543-1550. Nous savons, par ailleurs, qu'il y eut d'autres notaires morisques dont les écritures ont disparu.

Les morisques, comme il est facile de comprendre, avaient tendance à se rendre chez le notaire morisque pour passer leurs écritures. Le notaire, souvent considéré comme conseiller familial, joue un rôle extrêmement important, et particulièrement dans ce cas puisqu'ils partagent les mêmes origines. Les morisques

13. « En lo que se refiere al apellido, las variaciones son igualmente infinitas y abarcan desde apellidos con consonancia totalmente árabe a apellidos, con consonancia cristiana, pasando por toda una gama de adaptaciones : doble apellido, apellido árabe castellanizado », Bernard Vincent, « Ser morisco en España... », art. cit., p. 157.

14. « Vale también fobrenombre que fe añade al fugéto, que le dá à entender del linage y cafa de donde viene, y por donde fe diftingue de los otros, y es conocido. Dixofe apellido el fobrenombre, porque antiguamente fe apellidaban los nombres de las cafas principales, y á voz de apellido le feguian los demás, y fe allegaban a fu partido : y afsi fe llamaron apellidos los Patronímicos, y despues fe extendió à los fobrenombres de las familias », *Diccionario de Autoridades de la Real Academia Española*, édition facsimil de 1726, Madrid, editorial Gredos, 1990, 3 vol.

ont davantage confiance en lui, et celui-ci peut facilement les orienter. La figure du notaire, comme personnage important du groupe morisque, a été étudiée par Amalia García Pedraza¹⁵.

Quant au protocole 159, nous l'avons choisi pour sa date, si symbolique dans l'histoire des morisques puisqu'elle correspond au soulèvement des morisques de 1568. De plus, il nous a semblé que vingt ans était un espace de temps suffisamment long pour apprécier une quelconque évolution.

La situation de l'identité morisque au milieu du XVI^e siècle (1547-1556)

Dans le protocole 68, nous avons trouvé 123 contrats de mariage dans lesquels la transmission du nom de famille de père à fils est évidente, bien que, dans 30 cas, l'identité des parents soit omise. Dans les 93 contrats où figurent le nom et prénom des parents du garçon à marier, nous voyons que ce dernier hérite du nom de famille morisque de son père (88,2 %). Il y a cependant des nuances à faire. En règle générale, les morisques qui apparaissent dans ces documents portent un nom entièrement morisque, lequel, de la même manière que le nom chrétien, se formait à partir de différents signes identitaires : profession, lieu de naissance et/ou résidence, surnom.

Voici quelques noms de familles morisques dérivés de toponymes : el Malaqui (de Malaga), el Antacayri (d'Antequera), el Jaeny (de Jaén), el Rondy (de Ronda), Alandaraxi (d'Andarax), el Puxarri (des Alpujarras), Alanjari (d'Aragon), el Monachili (de Monachil), el Guadixi (de Guadix), el Carmoni (de Carmona). Parmi les noms dérivés des professions, nous pouvons citer : el Muedan (le muezzin, *almuédano* en espagnol), el Hadid (le ferronnier, le forgeron), el Harif (l'architecte, le maître maçon). D'autres noms viennent de la filiation familiale. Ils sont introduits par le préfixe «Aben», qui signifie «fils de», par exemple Abenomar (fils d'Omar).

Cependant, dans trois occasions, nous assistons à un début d'hispanisation du nom de la part du fils : Melchor de Rojas el Baquy, fils de Francisco el Baquy¹⁶, Miguel Ramírez el Zacay (le juste, le pur, l'intègre), fils de Juan el Zacay¹⁷ et Lorenzo de Lara Abulgualid, fils de Lorenzo Abulgualid¹⁸. Mais, inversement, nous trouvons quatre fils qui enlèvent le nom chrétien que le père avait ajouté à son nom morisque : Gregorio Taher, fils de Diego Delgadillo Taher¹⁹, Andrés Alandaraxi, fils de Juan de Granada Alandaraxi²⁰, Cristóbal el Malehi, fils de

15. Amalia García Pedraza, « Los escribanos moriscos, punto de anclaje en una sociedad conflictiva : el caso de Alonso Fernández Gabano », dans Manuel Barrios Aguilera et Ángel Galán Sánchez (coord.), *La historia del reino de Granada a debate : viejos y nuevos temas : perspectivas de estudio*, Grenade, 2004, p. 351-368.

16. Archivos de Protocolos de Granada (APG), Protocolo 68, f. 834r-838r.

17. *Idem*, f. 115v-118v.

18. *Idem*, f. 687v-689v.

19. *Idem*, f. 480v-482v.

20. *Idem*, f. 400v-403v.

Francisco de Guzmán el Malehi²¹ et Diego Açajar el Axcar, fils de Jorge de Castilla el Çajar²².

Nous avons sept fils qui portent un nom de famille entièrement castillan, soit 7,5 % des garçons dont nous connaissons l'identité des parents : Alonso de Beas, fils de Pedro de Beas et de Beatriz Hortila²³ ; Gabriel de Córdoba, fils de Luis de Córdoba Paypor et d'Inés Helila²⁴ ; Melchor de Santa Cruz, fils de Miguel de Alcocer et de Leonor Pequenya²⁵ ; Miguel de Guzmán, fils d'Alonso de Rojas, domestique de Catalina Çabaga et de son mari Lorenzo de Guzmán²⁶ ; Lope Jiménez, fils d'Hernando Jiménez et d'Inés de Santillan²⁷ ; Francisco Mellado, fils de Cristóbal Mellado y de María de Luxan²⁸ ; Álvaro Rodríguez, fils de Juan Rodríguez Damián et de María Rodríguez²⁹. Nous voyons que dans les trois derniers cas rien ne nous indique l'ascendance morisque de ces personnes. Nous reviendrons sur leur identité, lorsque nous étudierons l'identité des futures mariées. Nous remarquons également que Miguel de Guzmán prend l'identité de son maître au lieu de celle de son père, bien qu'il la connaisse. Nous avons deux exemples d'esclaves qui, de la même manière, prennent le nom de famille de leur maître : Hernando el Harruz, « esclavo que fue de Juan el Harruz »³⁰, et Juan el Harif, « esclavo que fue de Juan de Mendoza el Harif »³¹.

En ce qui concerne les filles à marier, on faisait davantage attention à indiquer l'identité des parents ; seulement neuf familles nous sont inconnues. Dans ce cas, nous trouvons souvent des noms similaires à celui de la jeune fille dans la liste des témoins et il n'est pas rare qu'interviennent les frères ou oncles dans l'écriture. Par exemple, Beatriz Fotoha va se marier avec Gonzalo Hernández el Barrany. Nous méconnaissons leurs familles respectives, mais parmi les témoins présents deux s'identifient sous les noms de Francisco Fotoh et Lorenzo Fotoh³². Aucun lien de parenté ne nous est indiqué, on peut avancer, sans prendre trop de risques, qu'il s'agit de membres de la famille de la jeune fille. Il est fort probable aussi que, si les noms des parents n'apparaissent pas, c'est qu'il s'agit de femmes veuves, qui ne dépendent donc plus de l'autorité paternelle et qui se remarient avec la dot qu'elles avaient apportée lors de leurs premières noces. Nous le voyons explicitement dans le contrat d'Isabel Abenhadira, veuve d'Andrés el Mazeche. Elle se marie avec Francisco el Xevl, lui-même veuf d'Isabel Hadlama³³. Le frère de Francisco el Xevl est témoin de l'écriture : Alonso el Xevl, « frère du marié ».

21. *Idem*, f. 236r-238v.

22. *Idem*, f. 579v-580v.

23. *Idem*, f. 829r-831r.

24. *Idem*, f. 165v-168v.

25. *Idem*, f. 467r-469v.

26. *Idem*, f. 666r-668v.

27. *Idem*, f. 495v-498v.

28. *Idem*, f. 552r-555r.

29. *Idem*, f. 618r-621v.

30. *Idem*, f. 75r-77v.

31. *Idem*, f. 652r-655r.

32. *Idem*, f. 810v-812v.

33. *Idem*, f. 1081v-1084r.

Quant à Lucía Purxima, nous ignorons l'identité de ses parents car elle est orpheline. En revanche, on nous donne celle de sa maîtresse, Isabel Rubisca. Elle reçoit sa dot de Cristóbal Rubisq et Francisco el Jayar, ses maîtres, qui sont sûrement les enfants d'Isabel Rubisca, décédée au moment de l'écriture³⁴. Il est surprenant que cette jeune fille n'ait pas pris le nom de sa maîtresse, comme il était fréquent. C'est ce que fait María Garvala, domestique d'Isabel Garvala³⁵. On ignore le nom des parents de cette dernière.

Sur les 114 noms des familles des jeunes filles à marier, la plupart se transmettent de père à fille. Une fois de plus, il y a quelques exceptions : deux jeunes filles héritent du nom de leur mère : María Baloria, fille de Jorge Martínez Abenhixim et d'Isabel Baloria, choisit le nom maternel au moment de se marier³⁶ ; María de Medina, fille de Juan Mellado et de Gracia de Medina, fait de même³⁷. Sinon, la plupart des filles héritent du nom morisque du père, qui passe, ou non, par un processus de féminisation, en ajoutant un -a final. Dans ce protocole, on compte 100 noms morisques – soit 87,7 % – qui se transmettent de cette manière. Voici quelques-uns d'entre eux : Ángela Vaenya, fille de Francisco el Vaeny³⁸, Brianda Darraca, fille de Francisco el Darraque³⁹, Guiomar Tomaymana, fille de Hernando el Tomayman⁴⁰, Inés Zarhonia, fille de Pedro el Zarhoni⁴¹, Isabel Genina, fille d'Andrés el Genin⁴².

Dans un contrat, la fille reçoit le nom morisque de son père, et abandonne le nom chrétien que son père portait devant le nom morisque : Catalina Zecria, fille de Alonso de Segura el Zecri⁴³.

Le nom de famille castillan est pour ainsi dire inexistant parmi les familles des jeunes filles. Nous allons voir maintenant les rares cas où il apparaît et quelles sont ses caractéristiques. Elvira de León Açada hérite du nom chrétien-morisque de son père, Miguel de León Alaçed. Un témoin, peut-être son frère, porte le même nom : Francisco de León Alaçed⁴⁴.

Dans les autres contrats de mariage où les familles portent des noms chrétiens, le nom morisque n'apparaît pas. Nous avons comptabilisé huit familles. Nous allons voir quelles sont celles qui ne posent pas de problèmes au moment de définir leur origine morisque et celles qui, au contraire, nous laissent encore des doutes.

Antona de Luxan, adopte le nom de ses maîtresses Leonor et María de Luxan, cette dernière étant veuve de Francisco Alayçar. Les témoins présents à l'écriture sont membres de la famille au service de laquelle elle était : Lorenzo Hernández Alayçar (appréciateur des biens), Melchor Alayçar, Lorenzo el Ayçar et un autre

34. *Idem*, f. 51v-53r.

35. *Idem*, f. 1112v-1114v.

36. *Idem*, f. 579v-580v.

37. *Idem*, f. 467r-469v.

38. *Idem*, f. 14r-16r.

39. *Idem*, f. 810r-813v.

40. *Idem*, f. 116r-118v.

41. *Idem*, f. 73r-75r.

42. *Idem*, f. 637r-641v.

43. *Idem*, f. 590r-594r.

44. *Idem*, f. 624r-628r.

Lorenzo el Ayçar. Nous ne doutons pas de l'identité morisque de cette ancienne esclave, qui se maria avec Miguel de Guzmán, ancien domestique de Catalina Çabaga et Lorenzo de Guzmán⁴⁵. Une autre domestique opte aussi pour le nom de ses maîtres : María Hernández Catalana, ancienne domestique d'Alonso el Catalan et de María Hernández. Le nom qu'elle adopte est un mélange des deux noms de ses maîtres. Son futur époux est morisque, Miguel el Guadixi⁴⁶.

Il sera difficile de déterminer l'origine de la future descendance d'Álvaro Rodríguez – fils de Juan Rodríguez Damián et de María Rodríguez – et de Brianda de Ayala, fille de Bernabé de Ayala Yala et de Mencía Muleya⁴⁷. En effet, au moment de fonder leur propre foyer, ils choisissent de conserver seulement les noms chrétiens ; ce sont ces noms qui, désormais, identifieront leur famille. Cette attitude révèle une certaine volonté d'acculturation et d'assimilation. Il sera plus facile, en revanche, de définir l'origine morisque de la descendance d'Isabel del Castillo, fille d'Hernando del Castillo et d'Elvira de Castillo. Bien que sa famille ait complété le processus d'hispanisation de leur nom, elle se maria avec Bartolomé el Noaydar⁴⁸. Tel est le cas aussi de Leonor Serrana, fille de Miguel Serrano et de Catalina de Peñalosa, à qui Juan el Zagui octroie une promesse de dot⁴⁹. Il faut néanmoins reconnaître que le simple fait de féminiser le nom de son père la dénonce ; une vieille chrétienne aurait conservé le nom sans aucune transformation.

Enfin, quatre contrats de mariage pour la constitution d'une dot méritent toute notre attention. Ce sont ceux où les noms des futurs mariés, ainsi que ceux de leur famille respective, nous laissent à penser qu'il s'agit de contrats de vieux-chrétiens ou au contraire de morisques qui cachent bien leur origine. Isabel Sánchez, fille de Pedro Sánchez Abril et de María González, va se marier avec Luis Hernández, dont ne nous ne connaissons pas les parents⁵⁰. En revanche, les témoins, présents à l'écriture de cette promesse de dot, s'appellent García Hernández, Diego Hernández et Gabriel Hernández. L'usage si répandu parmi les morisques de ce nom de famille ne nous permet pas d'affirmer que ces témoins sont parents, ou non, du futur époux. Amalia García Pedraza a déjà souligné le succès de ce nom auprès des morisques ; succès qu'elle attribue à la mémoire des hauts faits du Grand Capitaine, Gonçalve Hernández de Cordoue, dont le nom inspira bon nombre de mudéjares au moment de leur conversion⁵¹. Cette écriture est une promesse de dot et nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour dire avec certitude l'origine des personnes concernées.

45. *Idem*, f. 666r-668v.

46. *Idem*, f. No se ve.

47. *Idem*, f. 618r-621v.

48. *Idem*, f. 177r-179v.

49. *Idem*, f. 201r.

50. *Idem*, f. 877r-v.

51. L'historienne cite les paroles éloquentes de Luis del Marmól Carvajal au sujet de la conversion de Gonzalo Hernández el Zegrí : « [...] y quiso el Zegrí llamarse Gonzalo Hernández, como Gonzalo Hernández de Córdoba hermano de don Alonso de Aguilar, cuyo esfuerzo y valor tenía bien conocido y experimentado en aquella guerra, y además desto, sabía que el arzobispo de Toledo le quería mucho. », Amalia García Pedraza, *Actitudes ante la muerte...*, *op. cit.*, p. 456-457.

Juana Hernández, fille de Miguel Hernández et de María Hernández, se marie avec Lope Jiménez, fils d'Hernando Jiménez et d'Inés de Santillán⁵². Si nous nous attardons sur la liste des biens qui composent sa dot, nous trouvons certains éléments du trousseau qui sont morisques : « dos colchones de cama con las caras de algodón moriscos sin lana », « tres pares de zaragüelles de hombre ».

Juana de Fazas, fille d'Íñigo López de Fazas et de María de Villalba, se marie avec Diego Fernández Garzón, sacristain de l'église collégiale San Salvador⁵³. Deux des témoins sont morisques : Diego de Ávila el Ydal et Luis Delgado el Raquique. Parmi les biens nous trouvons « una sabana morisca *malañecerir* ».

María Martínez, fille de Juan et de María Martínez, se marie avec Francisco Mellado, fils de Cristóbal Mellado et de María de Luxan⁵⁴. La dot ne comprend *a priori* aucun bien morisque. Cependant, dans les contrats de dots de Juana Hernández et de María Martínez, la répétition du mot « castellano/a » ou « a la castellana » (à la mode de Castille), tout au long de la liste de biens, a retenu notre attention. Dans le premier, le mot se répète douze fois et dans le second, neuf fois. Dans la dot de Juana de Fazas, le mot n'apparaît que deux fois. Nous pensons que la précision serait inutile s'il s'agissait de contrats chrétiens. C'est pourquoi, même si nous n'avons pas de preuves concluantes de l'origine morisque de María Martínez et Francisco Mellado, nous doutons fortement de leurs origines. Francisco Mellado fut témoin dans l'écriture du contrat de Juana Hernández et Lope Jiménez, dont les biens furent appréciés par Juan et Diego Mellado, sûrement frères ou oncles de Francisco. Nous avons conclu, à partir de certains éléments du trousseau, à une possible identité morisque de Juana Hernández et Lope Jiménez, et maintenant nous voyons qu'ils entretenaient des relations de confiance avec Francisco Mellado et sa famille, ce qui laisse supposer qu'il devait s'agir de morisques. De plus, María Martínez et Francisco Mellado vivent dans des paroisses où il y avait une forte population morisque ; elle, dans la paroisse San Juan de los Reyes, et lui, dans celle de San Nicolás⁵⁵. Tous ces éléments nous font pencher vers une forte probabilité de leur appartenance à la communauté morisque, sans que l'on puisse exclure non plus qu'il s'agissait de vieux-chrétiens très proches des membres de la communauté morisque.

Ces contrats de mariage pour la constitution d'une dot sont intéressants à plusieurs titres. Tout d'abord, parce qu'ils révèlent une grande diversité d'attitudes de la part de la communauté morisque. Il existait, comme nous l'avons vu, des morisques désireux de s'intégrer à la société chrétienne et ce souhait apparaît à travers le choix de leurs nom et prénom chrétiens, ainsi que par la faible présence, voire inexistence, d'éléments traditionnels que l'on retrouve dans un trousseau morisque. Cette volonté d'intégration ne les empêche pas cependant de conserver des liens étroits avec leur communauté d'origine, par leur lieu de résidence (les paroisses San Salvador, San Miguel, San Juan de Los Reyes et San Nicolás) et par

52. APG, Protocolo 68, f. 495v-498v.

53. *Idem*, f. 666r-668r.

54. *Idem*, f. 552r-555r.

55. Bernard Vincent, « El Albaicín de Granada en el siglo XVI (1527-1587) », *Andalucía en la Edad Moderna...*, *op. cit.*, p. 123-162.

le fait de choisir un notaire morisque au moment d'établir des actes. Ensuite, ces documents peuvent mettre en évidence une autre réalité : les relations amicales entre vieux-chrétiens et morisques. Les relations quotidiennes entre les deux communautés étaient évidentes surtout au plan commercial. Il nous reste cependant beaucoup à étudier sur les relations amicales et de confiance. Parmi nos jeunes mariés – aussi bien hommes que femmes –, dont l'identité est totalement chrétienne, ainsi que celle de leurs parents, et qui se marient avec une personne dont les noms prouvent qu'ils sont, quant à eux, bien d'origine morisque, quels sont ceux qui sont véritablement vieux-chrétiens et quels sont ceux qui, apparemment chrétiens parce qu'ils n'ont que des noms chrétiens, sont en réalité morisques? Avons-nous alors affaire à de vrais mariages mixtes? C'est la question que nous pouvons nous poser. Et se poser cette question, c'est déjà comprendre qu'une partie de la communauté morisque était bel et bien en train de se fondre – ou du moins était-ce là son intention – à la société chrétienne.

La situation de l'identité morisque en 1568

Cette année est très importante dans l'histoire de la communauté morisque de Grenade. En 1566 s'achève, en effet, la trêve de 40 ans accordée par Charles Quint en 1526, au sujet des mesures répressives contre les signes culturels et religieux des morisques, et, malgré l'intervention de «l'avocat» des morisques, Francisco Núñez Muley, les mesures durent s'appliquer. Ainsi, 1568 nous a semblé une année intéressante pour voir si l'obligation de l'onomastique chrétienne, alors effective, avait véritablement porté ses fruits, du moins dans le milieu urbain de Grenade, ou si, sous les tensions régnantes qui finiront d'ailleurs par éclater cette année-là, les morisques vont manifester un désir et une volonté de retour aux origines, qui se traduirait par la revendication du nom de leurs ancêtres à travers les écritures d'actes officiels.

Bernard Vincent a évoqué la réapparition de surnoms morisques au moment du soulèvement de 1568, qui se présentait comme «l'occasion de la remise en valeur de toute la culture traditionnelle»⁵⁶. Il cite l'exemple emblématique d'Hernando de Córdoba, qui se fait appeler Aben Humeya et s'affirme comme Valorí. Il donne les noms cités dans les chroniques : Aben Ziguí, alcade d'Andarax, Pedro López Aben Hadami, échevin de Cobda, Alonso Aben Cigue, Aben Zabas, Aben Jauhar (Fernando el Zaguer), Farax Aben Farax, Diego López Aben Aboo.

Ce phénomène est-il visible dans les écritures passées par les morisques de la capitale? Nous savons que ceux-ci n'ont pas participé au soulèvement, ont-ils cherché d'autres moyens de se révolter, à travers le nom?

Le protocole 159 comprend les écritures passées par-devant le notaire morisque Alonso Fernández Gabano. On y trouve également des actes établis par Luis de Fontiveros et Alonso de Granada. Nous avons relevé 93 contrats de mariage avec constitution de dot et deux promesses de mariage et de dot. Sur ces 95 écritures,

56. Bernard Vincent, «La famille morisque», *Historia, Instituciones, Documentos*, n° 5, 1978, p. 469-483.

deux d'entre elles ne nous permettent pas d'affirmer que ce sont des contrats de morisques. Tout nous fait penser que nous avons affaire à des vieux-chrétiens. Le premier cas est celui du contrat que Gabriel de Escobar, fils de Tomé de Escobar et de Beatriz Alonso, remet à Elvira de Luque, fille de Juan Alonso de Luque et de María Alonso⁵⁷. Les noms et prénoms des familles, tout comme ceux des témoins, sont entièrement chrétiens. De plus, si nous nous intéressons au trousseau de la future mariée, nous ne trouvons rien qui prouverait l'identité morisque des familles. Quant au second, il s'agit du contrat que remet Domingo Rodríguez, fils de Martín Rodríguez et d'Inès Hernández originaires de Peñamacor au Portugal, à Isabel Mathias, fille de Juan de Santisteban González et de Catalina Hernández. Isabel Mathias est la veuve de Pedro de Morales⁵⁸. Les témoins présentent également des noms et prénoms castillans. Le fait qu'ils vivent dans la paroisse San Juan de los Reyes et qu'ils se présentent par-devant un notaire morisque peut nous faire douter de leurs origines, mais ne peut le confirmer.

Deux contrats de dots ne nous indiquent pas le nom des parents du futur marié. Les deux hommes se marient avec des veuves qui décident de se remarier. Nous pouvons donc supposer qu'aussi bien elles qu'eux n'ont plus à répondre de l'autorité paternelle. Miguel Hernández el Mudéjar se marie avec Constanza Abdilhaque (Abd-el-Haq), veuve de Miguel Afín⁵⁹. Álvaro de Jaén el Bijey se marie avec Isabel Bayrinia, veuve de Pedro Abuquyda⁶⁰. Les parents sont absents à l'écriture, néanmoins un témoin pourrait avoir un certain lien de parenté avec le fiancé ; il se nomme Juan el Bijey.

C'est pourquoi l'étude des noms dont héritent les fiancés va se centrer sur les 91 écritures qu'il nous reste. L'étude nous révèle que la transmission du nom s'effectue par le père⁶¹. Aucun fils de cet échantillon ne reçoit le nom de famille de la mère. Nous avons organisé notre étude en plusieurs groupes : transmission du nom de famille morisque ; transmission du nom de famille chrétien ; transmission du nom de famille chrétien-morisque ; transmission du nom de famille morisque et ajout d'un nom chrétien.

Il y a deux noms que nous n'avons pas inclus dans ces groupes dans la mesure où ils présentaient une différence unique. Le premier jeune homme ajoute au nom de famille de son père un nom morisque. Le père, défunt au moment de l'écriture, s'appelait Juan de Morales ; sa femme, mère du futur marié, avait adopté elle-même ce nom chrétien : María de Morales. Quant au fils, comme nous l'avons dit, il conserve le nom chrétien des parents, mais ajoute un nom morisque, il s'identifie comme Francisco de Morales Farax. Il est fort probable que Farax était l'ancien nom de la famille et que Francisco ait voulu reprendre le nom de ses ancêtres. C'est peut-être un moyen de revendiquer ses origines et

57. APG, protocolo 159, f. 678r-682r.

58. *Idem*, f. 1011r-1014v.

59. *Idem*, f. 578r-582r.

60. *Idem*, f. 763r-765v.

61. Sauf dans un cas que nous avons exclus de la classification par groupes que nous donnons à continuation : García Hernández el Goroz, fils de García el Jefna et de Inés de Luna, APG, protocolo 159, f. 1245r-1247v.

son lignage, attitude contraire à celle de ses parents qui semblaient avoir évolué vers l'acculturation – tout du moins à travers le nom. Si nous acceptons cette hypothèse, nous pouvons avancer que ce retour aux origines et la revendication de l'identité arabe s'inscrivent dans le climat de tensions de cette année-là. Le fait que sa future épouse, ainsi que sa famille, conserve un nom encore arabe peut expliquer également le choix de reprendre l'ancien nom arabe de sa famille. Sa promise s'appelle Angelina Cadaha, fille de Lorenzo el Cadah et de Catalina Ydena⁶². Le deuxième que nous n'avons inclus dans aucun des groupes cités antérieurement est Miguel el Xoton, qui s'est défait du nom chrétien de son père. Nous le comprenons quand nous savons que son nom chrétien était *¡el Gandul!* Si de nos jours ce mot signifie uniquement paresseux ou fainéant, à l'époque, *los gandules* représentaient une sorte de milice urbaine organisée en quartiers qui recrutait des jeunes hommes. En milieu rural, on parlait de *monfies*⁶³. Ces anecdotes mises à part, revenons aux quatre groupes que nous avons élaborés pour voir la transmission et/ou l'évolution d'une génération à une autre.

Transmission du nom de famille morisque

Quarante fils conservent identiquement le nom morisque du père. Cette transmission qui ne présente aucune évolution vers l'hispanisation souligne l'attachement de ces personnes à leur identité. On remarque, de toute façon, une nette progression vers l'hispanisation des noms de famille des morisques par rapport aux familles qui apparaissaient dans les contrats du milieu du siècle. Sur les 93 contrats de dots que nous avons alors, 74 fils gardaient le nom morisque authentique de leur père, soit 79,6% des noms des fils. En 1568, ce pourcentage se réduit à 44%.

Transmission du nom de famille chrétien

Sept familles ont adopté un nom de famille chrétien, qui a remplacé leur ancien nom arabe. Cela nous donne un pourcentage similaire à celui que nous avons calculé dans les dots de la moitié du siècle : 7,7%. Nous ne savons pas quand s'opéra ce changement; s'il s'est réalisé avec les parents ou les grands-parents. Il tend à démontrer une certaine volonté d'intégration au sein de la société chrétienne. Évidemment, nous ne sommes pas face à une assimilation complète, puisque nous avons su découvrir leur identité morisque. Qu'est-ce qui nous indique l'origine de ces personnes? Simplement le nom de la mère qui conserve le nom morisque de sa famille et/ou le fait de se marier avec une femme qui porte un nom morisque.

C'est le cas de six d'entre eux. On remarque que cinq de ces six familles avec qui ces jeunes hommes établissent le contrat de mariage ont un nom entièrement

62. *Idem*, f. 766r-768v.

63. Javier Castillo Fernández, « Las estructuras sociales », dans Manuel Barrios Aguilera (éd.), *Historia del Reino de Granada II, La época morisca y la repoblación (1502-1630)*, Grenade, Universidad de Granada, Fundación El Legado Andalusi, 2000.

morisque, c'est-à-dire qu'elles suivent une attitude que l'on pourrait qualifier de contraire à celle qu'eux semblent adopter. La sixième famille adopta un nom composé d'un nom castillan (Jiménez) et d'un nom morisque (Mudejala)⁶⁴.

La dernière famille qu'il nous reste à étudier présente une hispanisation complète des noms des deux familles qui vont s'unir par le mariage de leurs enfants. Seule la mère de la jeune fille conserve un nom arabe. Alonso Hernández, fils de Juan Hernández et de Catalina Rodríguez se marie avec María de Rojas, fille de Juan de Rojas et d'Ana Hamia. Le notaire signale qu'ils sont de couleur « *morenos* »⁶⁵.

Les sept noms castillans adoptés par les familles des fiancés sont les suivants : de Molina, de Valserrado, Jiménez, de Santa Cruz, Arroyo, Romero, Hernández.

Transmission du nom de famille chrétien et morisque

Nous avons réuni dans ce groupe les morisques qui ont adopté un nom de famille chrétien, mais qui ne sont pas décidés à abandonner leur nom morisque.

Cet ajout du nom chrétien s'était déjà réalisé avec les parents, une fois de plus nous ne savons pas quand ce changement s'est produit, nous savons juste qu'au moment de l'écriture du document, le fils s'identifie à son père ou à ses parents par ce nom. Il en accepte l'héritage au moment de se marier et de former à son tour une famille.

Cette catégorie est nouvelle par rapport aux noms des fils étudiés dans les dots du protocole 68 où l'on n'avait remarqué aucune transmission de nom mixte parmi les garçons (1 cas parmi les filles). En revanche, quatre garçons avaient abandonné la partie chrétienne du nom mixte de leur père.

Ce groupe comprend 17 familles qui ont pris 10 noms de famille chrétiens différents : de Mendoza (4 fois), Hernández (3 fois), Jiménez (2 fois), Pérez (2 fois), López, de Alcalá, de Arévalo, de Segura, de Carmona, de Medina.

En général, on observe que la mère n'a pas adopté de nom chrétien et garde le nom arabe de son lignage. Nous avons l'exemple de trois d'entre elles qui portent un nom chrétien et morisque. Les noms composés ainsi formés sont : de Aguilar Abencaçima, Hernández Azaraca, Dávila Hujeylia⁶⁶.

Il est intéressant de voir que, de ces 17 personnes, trois savent signer en castillan, et un autre, c'est son père qui le fait : Damián Hernández el Hippi, marchand, signe son nom complet ; Damián Jiménez Alazla, tailleur, ainsi que le père de son épouse, Álvaro Martínez Raquea, signent seulement leur prénom et nom chrétien ; Alonso Hernández el Camid, Miguel Hernández el Camid, son père, et Lorenzo Hernández Abenhalid, le père de son épouse, signent leur nom complet, sauf le père qui signe seulement Miguel Hernández ; le père de Miguel Jiménez el Gazi, Lope Jiménez el Gazi, signe son nom complet.

Il ne faut pas généraliser et croire que le fait de porter un nom chrétien ou un nom mixte est un signe irréfutable d'assimilation. L'exemple de Luis de Medina

64. *Idem*, f. 1025v-1029r.

65. *Idem*, f. 105v-109r.

66. *Idem*, f. 1329r-1332v, 232r-238v, 995v-999v.

El Nadir, fils d'Alonso de Medina El Nadir, et futur mari de Mayor de Mendoza Mexquecina, fille d'Alonso Mexquecin, est révélateur et nous porte à faire attention à ne pas tirer de conclusions trop hâtives. En effet, même si les deux jeunes s'identifient par un nom mixte, le texte nous informe qu'ils ont besoin d'une traduction en langue arabe pour comprendre l'écriture du document – et ceci à la date tardive de 1568⁶⁷. Les deux familles ne vivent pas dans la capitale de Grenade, mais à Monachil et Huetor de la Vega, ce qui peut expliquer qu'ils aient encore besoin d'un interprète en 1568.

Transmission du nom de famille morisque et ajout d'un nom chrétien

Ce dernier groupe est formé par les fils qui ajoutent un nom chrétien au nom morisque de leur père. Les fils qui entrent dans cette catégorie sont au nombre de 24 – contre trois au milieu du siècle –; dix d'entre eux optent pour le nom de Hernández, deux pour celui de Pérez et deux pour celui de López⁶⁸. Le nom de famille chrétien se place toujours devant le nom morisque. Seulement un fils place ce nom derrière : Juan Dordux de Benavides⁶⁹. Nous ne savons pas si les frères et sœurs adoptent tous le même nom de famille chrétien, ou si c'est une décision individuelle qui n'a rien à voir avec la famille et la transmission du patrimoine. Dans quelques écritures, certains témoins portent le même nom que ceux qui octroient l'écriture sans qu'aucun lien de parenté ne nous soit précisé. Ce sont sûrement des parents proches et leur présence apporte une certaine sécurité quant au respect de ce qui est accordé dans l'écriture. Par exemple, nous pouvons voir que Miguel Hernández Abentarafo, fils de Juan Zacarías Abentarafo, nomme comme appréciateur Juan Hernández Abentarafo⁷⁰. Rien ne nous permet d'affirmer s'ils sont frères ou oncle et neveu, ou autre. Les deux savent signer en écriture castillane, faculté qu'exigeait leur profession, puisque les deux sont marchands. Miguel signe son nom complet, Juan signe sous une forme plus espagnole : Juan Hernández de Tarifa.

Une étude plus complète des noms adoptés par les frères et sœurs, ou par les cousins et cousines déterminerait si ce nom chrétien finit par faire partie de l'identification de la personne qui le porte – et de sa famille –, en plus du nom arabe reconnu par la communauté, ou s'il joue seulement le rôle de façade pour la société vieille-chrétienne.

La transmission du nom aux filles

De la même façon que pour les garçons, les filles héritent du nom de famille de leur père. Nous avons seulement un cas où la jeune fille prend le nom de la mère : Isabel Hernández conserve le nom de sa mère, Catalina Hernández et non

67. « la qual [carta] nos fue declarada e dada a entender en lengua arabyga por el beneficiado Hernando de Molina », *idem*, f. 1374r-1377r.

68. Les autres noms sont : de Torres, Díaz, Rodríguez, de Morales, de Benavides, de León, García, de Hozes, Ruano et Ruiz.

69. *Idem*, f. 1343v-1347r.

70. *Idem*, f. 116r-119v.

celui de son père, Rodrigo Garrón. Son futur mari se nomme Diego Hernández Ayxon, c'est peut-être pour cette raison qu'elle a adopté le nom castillan de sa mère qui est le même que celui de son futur mari. Le fait que ses parents soient morts au moment de l'écriture pourrait expliquer ce choix.

On observe toujours la féminisation du patronyme au moment de la transmission à la fille. Cinquante-six noms des filles sont passés par cette féminisation. Quand le nom du père se termine par un -a, la fille le garde identique : Isabel Chocaca, fille de Hernando Chocaca⁷¹, María Abenzadara, fille de Álvaro Abenzadara⁷².

En revanche, les noms de famille chrétiens de ces contrats de mariage et de dot se transmettent sans transformation. Nous avons classé les noms des jeunes filles en six groupes : transmission du nom morisque tel quel ou féminisé ; transmission du nom chrétien ; transmission du nom chrétien-morisque ; transmission du nom morisque et abandon du nom chrétien qui l'accompagnait ; transmission du nom morisque et ajout d'un nom chrétien ; transmission du nom morisque et changement du nom chrétien.

Transmission du nom morisque tel quel ou féminisé

Une fois de plus, c'est le groupe le plus important puisque 47 filles conservent identique le nom du père. On remarque tout de même une nette évolution par rapport aux noms du milieu du siècle, où on atteignait le nombre de cent.

Transmission du nom chrétien

Dans sept familles, le père s'identifie par un nom complètement chrétien que la jeune fille conserve. La plupart du temps la mère garde le nom morisque de sa famille ; Elvira Molina, au moment de se marier, prend le nom castillan de son père García de Molina, alors que sa mère continue à s'identifier comme Isabel Abulqualida⁷³. Cette famille présente des indices d'une acculturation progressive ; le père de la jeune fille sait signer en castillan, de même que son futur mari. Ce dernier n'a pourtant pas hispanisé son nom ; il s'appelle Alonso Farxix. Dans un document, le nom de la mère est castillan ; la mère de Lucia Jiménez, fille d'Hernando Jiménez est Inès de Santillán. Cette famille a complété l'hispanisation de son nom, on ne peut pas en dire de même du promis, Andrés el Gazi⁷⁴. Quelquefois, le nom de la mère est un nom mixte composé par un nom chrétien suivi d'un nom morisque : María de Peinado, fille d'Alonso Peinado et d'Isabel Hernández Fotoha⁷⁵. Les sept noms chrétiens choisis par les filles morisques de ce groupe sont : de Molina, de Almagro, Jiménez, de Albertos, de Peinado, de Rojas et Rodríguez.

71. *Idem*, f. 400r-403r.

72. *Idem*, f. 916r-918r.

73. *Idem*, f. 131v-135r.

74. *Idem*, f. 703r-706v.

75. *Idem*, f. 1001v-1005r.

Transmission du nom chrétien-morisque

Les filles qui conservent le nom mixte du père sont au nombre de onze. Les noms chrétiens dont elles héritent sont : de Montefrío, del Castillo, de Morales (2 fois), de Aguilar, de Guzmán, Hernández, Jiménez, de Córdoba, de Padilla, de Vera.

Transmission du nom morisque et abandon du nom chrétien qui l'accompagnait

Douze des filles abandonnent le nom chrétien de leur père et conserve seulement le nom morisque. Nous remarquons que ces noms chrétiens n'étaient pas vraiment variés. Sur les douze, cinq portent le nom Hernández; nous pouvons nous demander si l'usage si fréquent entre les morisques de ce nom n'entraînerait pas son oubli de la part du notaire. Les autres noms sont : de Torres, de Cuevas, López, de Toledo, Pérez, de Morales, Martínez.

Transmission du nom morisque et ajout d'un nom chrétien

Contrairement à ce qui se passait avec les noms du groupe antérieur, cette fois-ci les filles ajoutent un nom chrétien au nom morisque de leur père. Les six filles qui transforment leur nom le font de la façon suivante⁷⁶ : Xoayari devient Hernández Xoayaria; Abendono : de la Cruz Abendona; El Quinari : Gómez Quinaria; Mexquezin : de Mendoza Mexquezina; El Quitib : de Herrera Quitiba; Mexquezin : de Mendoza Mexquezina⁷⁷.

Transmission du nom morisque et changement du nom chrétien

Quatre des filles de cet ensemble changent le nom chrétien de leur père pour un autre. Le nom morisque se conserve, même s'il est féminisé : Beatriz Pérez Ahneda, change le nom chrétien de son père, Diego Fernández Alhamed⁷⁸. Isabel de Herrera Hatita fait de même, même si ses parents portent tous deux le même nom chrétien : Luis Hernández el Hatit et Inés Hernández Habiba⁷⁹. Son époux porte également le nom Hernández; il se nomme Domingo Hernández el Muedan. Nous ne savons pas les motifs de ce changement, nous devrions avoir plus d'informations, comme par exemple le nom des maîtres au service de qui elle était, ou encore le nom adopté par ses frères et sœurs, etc. Nous ne pouvons pas expliquer non plus les choix des noms chrétiens de la famille de María de los Reyes Abenhalida : son père s'appelle Lorenzo Hernández Abenhalid et sa mère

76. *Idem*, f. 218r-220v, 802v-807v, 977r-980r, 995v-999v, 1176r-1179v, 1374r-1377.

77. Nous pouvons voir qu'un même nom se répète deux fois, il s'agit sûrement de deux cousines. Elles ne sont pas sœurs car le prénom du père est différent (l'un s'appelle Juan Zacarias et l'autre Alonso). Nous pouvons affirmer qu'elles sont parentes, en plus elles vivent dans la même bourgade : Huetor de la Vega. Il est intéressant de voir comment toutes deux prennent le même nom de famille chrétien.

78. *Idem*, f. 387r-390r.

79. *Idem*, f. 1056v-1059v.

Guiomar de Mendoza Çyçia⁸⁰. La dernière à faire partie de ce groupe est María Hernández Farha, dont le père a pour nom Francisco de Montesinos Farhe⁸¹.

Conclusions

Au cours du XVI^e siècle, les noms de famille des morisques ont subi des changements constants de va-et-vient entre une attraction timide vers l'acculturation et un profond attachement à un passé culturel et familial.

Au début du siècle, la récente Reconquête a fait que les morisques adoptent des signes identitaires chrétiens pour répondre aux exigences de la société dominante. Cette réalité – révélée par les *nóminas* (listes) des morisques baptisés lors des conversions de 1499-1500 – ne nous apparaît pas clairement dans nos documents et il est difficile d'évaluer cette situation : si aucune identification ne nous est fournie ni aucun indice révélateur, nous les considérons comme vieux-chrétiens.

Après l'abandon de l'appellation arabe du début du siècle, on assiste à un retour de celui-ci, visible dans nos documents. Il nous reste à définir quand s'est opéré ce changement ; il faudrait pouvoir suivre les individus convertis en 1500, et voir si on ne pourrait pas les retrouver quelques années plus tard dans nos documents. Si retour il y eut, ce fut forcément un retour au nom primitif.

Ainsi, environ cinquante ans après les conversions massives, la plupart des morisques qui passent écriture de dot devant le notaire portent un nom arabe. On assiste à un équilibre entre les exigences de la Couronne et la revendication du lignage de l'individu. Le prénom chrétien répondait aux obligations de la Couronne et le nom arabe à un besoin identitaire. Une fois de plus, l'attitude des uns ne dicta pas l'attitude des autres, et il y eut des exceptions que nous ne pouvons sûrement pas quantifier avec précision.

Presque vingt ans plus tard, le nom chrétien s'est fait une place dans l'identité des individus morisques. On ne peut pas savoir s'il finit par identifier pleinement la personne de la même manière que le nom arabe, mais sa présence révèle un désir de s'adapter aux normes. Tous ne voyaient pas le nom chrétien de la même manière. Pour certains, il devenait un signe identitaire au sein de la société et de la famille. Je pense notamment aux membres d'une même famille – parents, enfants, oncles, cousins, etc. – qui adoptent tous le même nom chrétien – ou ceux qui signent seulement par leur prénom et nom chrétien, en oubliant leur nom morisque. Ce dernier semble alors prendre valeur de surnom, du moins dans le nom mixte. N'est-il pas d'ailleurs placé en dernier, en deuxième position ?

Nous ne pouvons pas nier que le nom morisque soit encore très présent – trop présent aux yeux des autorités – mais, en se limitant géographiquement à la ville de Grenade, aurait-il gardé sa force identitaire encore longtemps ? Si le nom, ou surnom, arabe se conservait par souci de mémoire d'un passé glorieux, que pouvons-nous dire des petites gens aux origines très humbles ? Les élites les plus

80. *Idem*, f. 232r-238v.

81. *Idem*, f. 166r-168v.

assimilées conservaient l'identité de leurs ancêtres, mais que représentait pour le bas peuple le nom de famille? Les esclaves ne prenaient-ils pas le nom de leurs maîtres? Ne peut-on pas faire une différence entre les liens du sang et les liens du cœur?

Les morisques ont fait montre de résistance à la destruction de leurs signes culturels. Le nom est un de ces signes, en lui on peut y lire tout le passé auquel veut se rattacher le morisque. La mémoire collective de la communauté morisque se conserve par les noms ou surnoms. Encore vingt ans et tous auraient peut-être adopté un nom mixte, formé d'un nom chrétien, placé en première position, et d'un nom morisque. Quelle aurait été la proportion de ceux qui auraient fini par abandonner cette appellation morisque? C'est une question à laquelle il est de toute façon impossible de répondre; ceux-ci se seraient fondus dans la masse vieille-chrétienne.

Il est intéressant de signaler que de nos jours, de nombreux descendants des morisques exilés il y a quatre cents ans au Maghreb conservent le nom de famille espagnol de leurs ancêtres, tel quel ou un peu déformé. Hasna Daud, conservatrice de la bibliothèque privée Daoudia à Tétouan, s'est intéressée aux familles tétouanes d'origine andalouse : elle nous cite 82 noms de famille espagnols⁸². On constate donc aujourd'hui ce même attachement à la terre espagnole, à un passé commun, à une identité culturelle.

Cette conclusion peut paraître bien optimiste et je dois mettre en évidence ses limites. Les sources que j'ai utilisées pour la réalisation de cette étude sont des sources «empoisonnées» – pour reprendre l'expression de nombreux spécialistes –, car ce sont des sources de «l'accord». Ceux qui se rendent chez le notaire – chrétien ou morisque – pour passer leurs écritures selon les normes de la société dominante, ont accepté ces mêmes normes. Ils ont consenti à entrer dans le jeu social castillan et d'en suivre les règles. C'est pourquoi les études que nous pouvons réaliser à partir de ces sources prendront toujours en compte les individus qui ont déjà un pied vers l'intégration et l'acculturation.

Enfin, je tiens à signaler que cet article n'est qu'une introduction à un travail de recherche beaucoup plus ample à réaliser quant à l'identité du ou des morisque/s et son acculturation et intégration au sein de la société chrétienne dominante. Cette recherche, que nous n'avons pas pu développer ici, intégrerait une étude de deux données sur lesquelles nous renseignent les documents : la figure de l'interprète – sa propre identité, les personnes qui ont recours à lui –, les signatures (qui sait signer en castillan, et comment le fait-il, qui, au contraire, signe en arabe). Il serait également intéressant de faire une étude comparative avec des contrats de mariage et de dot chrétiens.

82. Hasna Daud, «Las familias tetuanés de origen andalusí», *Historia de Al-Andalus*, bulletin n° 31, octobre 2004.